Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 50 (1956)

Artikel: Briefe des Domherrn Joseph von Beroldingen aus dem Vatikanischen Archiv (1779-1790)

Autor: Raab, Heribert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128239

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HERIBERT RAAB

BRIEFE DES DOMHERRN JOSEPH VON BEROLDINGEN AUS DEM VATIKANISCHEN ARCHIV (1779-1790)

Ein Beitrag zur Geschichte der Aufklärung

Die Frage nach dem Zusammenhang zwischen der katholischen Aufklärung und der kirchlichen Restauration zu Beginn des neunzehnten Jahrhunderts gehört sicher zu den interessantesten, aber auch noch wenig erforschten Problemen der neueren Kirchen- und Geistesgeschichte. Immer wieder sieht man sich in der Lebensgeschichte führender katholischer Persönlichkeiten dieser Epoche auf dieses Problem verwiesen. Aus dem Leben der Sailer, Görres, Fürstenberg und Zirkel — um nur ein paar bekanntere Namen zu nennen — wissen wir, daß es sich in den verschiedensten Formen stellen kann : als Abkehr von einer aufklärerischen Kirchenfeindlichkeit und Hinwendung zur militanten Orthodoxie, als Übergang vom Indifferentismus zu romantischer Religiosität, als Wende vom Kirchenbegriff des Febronianismus und Josefinismus zum Ultramontanismus. Es handelt sich allerdings in den meisten Fällen weniger um einen Durchbruch als um eine Entwicklung, und die zweite, geistesgeschichtlich der Romantik oder Restauration zugezählte Lebenshälfte erweist sich einer genauen Untersuchung häufig mit der ersten, gewöhnlich der Aufklärung zugerechneten, näher verwandt als es auf den ersten Blick scheinen mag.

Das gilt auch für die Biographie des Domherrn Joseph von Beroldingen. Man kann darin einfach nicht den « Aufklärer » von dem Freund und Förderer des hl. Clemens Maria Hofbauer trennen. Was sich gedanklich auszuschließen scheint, wohnt eben nur allzu häufig in ein und demselben Menschen zusammen. Man hat wiederholt von der Zweiseelenwirtschaft der katholischen Aufklärer gesprochen, aber nur in den

allerwenigsten Fällen war diese getrennte Buchführung bewußt und folgerichtig durchgeführt. Im Grunde haben fast alle aufgeklärten Prälaten nie aufgehört, als gläubige Söhne der Kirche zu denken und zu handeln, und wenn sie als Priester und Kirchenfürsten das Wort ergriffen, mußte gewöhnlich der « Aufklärer » schweigen.

In einem Aufsatz über Beroldingen und die Aufklärung ist Max Braubach den hier angedeuteten Problemen nachgegangen [1] und hat auf das Nebeneinander der beiden Naturen, des Freundes der Dalberg, Spiegel und Eulogius Schneider und des Wiener Redemptoristen hingewiesen. Zwar mußte Braubach die Frage nach dem Zusammenhang zwischen Aufklärungs- und Restaurationsperiode im Leben des Domherrn aus Mangel an Quellen — er bringt vor allem neue Funde aus dem Spiegelnachlaß — ungelöst lassen, doch konnte er die Richtung weisen, in der allein eine Antwort zu suchen wäre. Verschiedene Funde im Vatikanischen Archiv setzen uns nun in die Lage, den « Aufklärer » Beroldingen nicht mehr ausschließlich aus seinen Beziehungen zu seinen Bonner Freunden, dem Darmstädter Kreis u. a., sondern auch in seinem Verhältnis zur Kirche und zu Rom zu sehen und seinen späteren Übergang in das Lager des Hofbauerkreises weniger als Bruch denn als Entwicklung zu deuten.

Wenn man unter dem Eindruck seiner deutschen Verbindungen geneigt war, Beroldingen bis zu seiner von Braubach auf ca. 1790 datierten Umkehr zu nahe an die radikale und kirchenfeindliche Aufklärung zu rücken, dann will das Bild, das sich aus den römischen Quellen dieser Zeit ergibt, wenig dazu passen. Da ist nicht nur die günstige Beurteilung Beroldingens durch den romtreuen Fürstbischof von Hildesheim [2] und Antonio d'Agostini, den Agenten des Fürst-Erzbischofs Hieronymus von Salzburg [3], zu erwähnen, sondern vor allem

[1] MAX BRAUBACH, Jos. v. Beroldingen u. d. Aufklärung. Schw. Ztschr. f. Gesch. II (1952) 41-70. — Vgl. auch E. K. WINTER, Jos. v. Beroldingen. Ztschr. f. Schweizer. Gesch. 5 (1925) 62-94.

[2] So wird Beroldingen z. B. bei seinen Bemühungen um ein durch den Tod von Franz von Weichs in Hildesheim freigewordenes Kanonikat durch den Bischof von Hildesheim und den Kardinal Hutten von Speyer empfohlen. Agostini an Garampi. Archivio Vaticano, Fondo Garampi vol. 277, 171r. 9.2.1764. Fürstbischof Friedrich Wilhelm von Westfalen unterstützte Beroldingen auch bei seinen Bewerbungen um das Apostolische Vikariat für Sachsen (vgl. Brief vom 12.7.1779 S. 140) und wollte ihn als Nachfolger des am 21.5.1779 verstorbenen Weihbischofs von Francken-Sierstorpff zum Weihbischof für Hildesheim ernennen.

[3] Agostini an Garampi 9.2.1764 (Fondo Garampi 277, 170 f.). Agostini an Garampi 12.6.1764 (FG 277, 172) « ... ha servito la s. Sede nella persona di Msgr. Nunzio

auf den Eifer hinzuweisen, mit dem sich der « aufgeklärte » Domherr für die Interessen und Rechte der Kirche einsetzt. Seine Bemühungen um das Apostolische Vikariat für Ober- und Niedersachsen nach dem Tod des Titularbischofs von Samosata [1], sein Reformvorschlag für das Collegium Germanicum [2], seine Sorge für die Aufrechterhaltung der kanonischen Wahlen gegenüber dem Staatskirchentum des Josefinismus [3] sein Bestreben, die Verbindung der Reichskirche mit Rom zu festigen [4], seine Vorschläge für einen erfolgreichen Kampf gegen die kirchenfeindliche Aufklärung [5], sein Anerbieten, das römische Staatssekretariat durch einen von ihm organisierten Informationsdienst über die führende katholische Publizistik und damit über die geistigen Bewegungen in der Reichskirche zu unterrichten [6] sehen wenig nach *der* Art von Aufklärung aus, die man von dem Protektor eines Eulogius Schneider erwarten könnte. Von hier aus gesehen will das spätere Einschwenken in den Hofbauerkreis nicht mehr als Wende, sondern vielmehr als eine Entwicklung erscheinen — in der der immer wieder zitierten Schockwirkung der Französischen Revolution doch kaum eine tiefere Wirkung beizumessen ist. So rücken nicht nur die beiden Lebenshälften Beroldingens näher zusammen, es bestätigt die Einzelforschung auch die Auffassung, daß die Grenzen zwischen katholischer Aufklärung und Restauration sehr oft viel fließender sind als man gemeinhin annimmt und daß die religiöse und kirchliche Erneuerung nach den Wirren der Jahrhundertwende mit zahlreichen Wurzeln in die katholische Aufklärung zurückgreift.

Oddi acquisito che deve meritare qualche considerazione dal prebandato come ministro affinche venghi preferito agli altri concorrenti, i quali in linea di meriti della famiglia, e della persona non puono superarlo... »

[1] Johann Theodor von Francken-Sierstorpff, geb. 1.8.1720, am 21.9.1762 von dem Weihbischof Jof. Friedrich v. Lasser zum Titularbischof von Samosata konsekriert, seit 1760 Apostol. Vikar für Ober = und Niedersachsen, am 3.4.1771 v. Friedrich Wilh. v. Westfalen zum Weihbischof und Generalvikar in Hildesheim ernannt, starb am 21.5.1779. Joh. Metzler, Die Apostolischen Vikariate des Nordens. Ihre Entstehung, ihre Entwicklung und ihre Verwalter. (Paderborn 1919) 138 ff. Als Bewerber um seine Nachfolge traten auf der Hildesheimer Domdechant Karl Friedrich von Wendt (Vgl. Metzler 140) und der Sekretär des verstorbenen Weihbischofs Bernhard Herfeld, sowie Beroldingen, von dessen Kandidatur bisher nichts bekannt war. Vgl. seinen Brief vom 12.9.1779 und die weiteren Nachweise.

[2] S. Brief Beroldingens vom 21.1.1786 und das Konzept des Antwortschreibens von Kardinal Boncampagni.

[3] Brief Beroldingens vom 8.12.1779.

[4] Ebda.

[5] Brief Beroldingens vom 8.12.1779.

[6] Ebda.

Joseph Anton Sigismund von Beroldingen stammte aus einer alten Schweizer Familie, « benmerita della religione cattolica e della S. Sede » [1]. Als Domherr zu Speyer, Hildesheim, als Propst des reichsunmittelbaren Ritterstiftes in Odenheim überragt er in keiner Weise die Durchschnittlichkeit vieler anderer Prälaten des späten achtzehnten Jahrhunderts. Weder auf kirchenpolitischem oder wissenschaftlichem noch auf einem anderen Gebiet wird jemand seine Leistungen für bedeutend halten. Aber gerade diese Mittelmäßigkeit, die gewöhnlich ihre Zeit besser spiegelt und repräsentiert als die einmalige Größe, die sie überragt und, ihr vorauseilend, schon zum Teil wenigstens der Zukunft angehört, berechtigt dazu, seinen Briefen an die Kölner Nuntien Bellisomi [2] und Pacca [3] sowie an den Staatssekretär Kardinal Boncompagni [4] jene Aufmerksamkeit zu schenken, die sie als Quellen für eine Geschichte der katholischen Aufklärung beanspruchen dürfen.

Nr. 1

Beroldingen an Nuntius Bellisomi.
(*Archivio della Nunziatura di Colonia 32*)

Monseigneur !

La notice de la mort de Mgr de Sierstorpff, Evêque de Samos, Vicaire général Apostolique dans les pays protestans de la haute et basse Saxe, doit déjà été parvenue à la reconnaissance de Votre Excellence. J'appris cette nouvelle à mon arrivé ici le 17e de juin. En demandant, qui étoient les compétens pour la dignité de Vicaire Apostolique, j'appris, que vû l'importance et la difficulté de l'emploi et la modicité des emolumens il n'y en avoit pas de tout [5]. Cette circonstance me rendit attentif et

[1] Agostini an Garampi 12.6.1764 FG 277, 172

[2] Carlo Bellisomi, Erzbischof von Tiana, vom 4.1.1776-19.6.1786 Nuntius in Köln. Art. v. Turlani Enciclopedia cattolica II (1949) 1198 f.

[3] Bartolomeo Pacca, Erzbischof von Damiata, vom 27.6.1785-4.10.1794 Nuntius in Köln. Art. von Giutella Enciclopedia cattolica IX (1952) 493 f.

[4] Über den reform- und aufklärungsfreundlichen, aber auch wenig erfahrenen Staatsekretär Ludovisi Ignazio Boncompagni vgl. den Artikel von L. Jadin, Dict. d'Histoire et de Géographie éccl. IX (1937) 821 f.

[5] Neben Beroldingen bewarben sich noch Wendt, der allerdings kränklich war, und Herfeld (Herfeldt) um die Nachfolge Sierstorpffs. (Vgl. S. 140 Anm. 1.) Bereits am 3.6. hatte Bellisomi Wendt als Apostolischen Vikar vorgeschlagen. (Nunziatura di Colonia 195, 170^r-v^.) Persönlich war ihm zwar der Hildesheimer Dekan nicht

échauffa mon zèle toujours vif à être bon à quelque chose dans le courant de ma vie. Ce défaut de concurrence pour une place, qui conduit souvent à une véritable utilité de l'Eglise, me parut être un coup d'œil porté par la providence, qui devoit m'engager à saisir cette occasion pour opérer du bien.

La considération, que je tiens mes prébendes de la grace du S. Siège, que je Lui dois par conséquent mon bienêtre si bien que de la gratitude, acheva à me determiner, de ne point glisser légérement sur une idée, qui portoit à l'accomplissement d'un double devoir. Je hésitois cependant encore en examinant d'un coté la foiblesse de mes lumières et la cécité de l'amour propre de l'autre.

Pour conclure, je pris le parti de consulter là-dessus un des hommes, que je revere le plus au monde par tant de titres. Ce fut Mgr le Prince-Evêque de Hildesheim. Je reçois dans ce moment de ses lettres, où il me conseille non seulement de fixer mon séjour à Hildesheim et de devenir à cet effet compétent pour la dignité vacante, mais m'assure même, que j'obtiendrois sans doute la dispense des residences dans la Cathédrale de Spire et la Collégiale-équestre d'Odenheim, puisque la place étoit trop importante et la nécessité trop manifeste de resider dans la contrée du ressort de la jurisdiction du Vicaire Apostolique, puisqu'il y surviennent de tems en tems des discussions graves rélativement aux droits de l'Eglise et au salut des Ouailles Catholiques possessionées dans ces souverainetés protestantes.

bekannt « doch verfüge er über gute Zeugnisse ». — Interessant sind in diesem Zusammenhang die Urteile von Abt Gabriel von St. Michael in Hildesheim (vom 26. Juli 1779) und von Fürstbischof Friedrich Wilhelm (vom 12.8.1779), die der Kölner Nuntius über die drei Bewerber einholte. Während Abt Gabriel Herfeld und Wendt lobt — « De Beroldingen nullam habeo notitiam » — hält der Fürstbischof diesen für den geeignetsten Kandidaten : « Cum vero omnibus his perpendis qualitatibus Josephum lib. bar. de Beroldingen... eum praefata dignitate pro competitoribus suis condecorandum esse judicio. Carolus Fridericus de Wendt... habet etiam sua laudabilis vitae et virtutum merita. Cum autem imbecillis sit valetudinis et morbo articulari quandoque laboret, timeo, ne perferendis ordinationum laboribus et visitationum molestiis semper par existat, adeoque quoad hoc muneris hujus partes exacte implere possit.
Sed maximopere demiror, quod Canonicus Herfeldt hanc dignitatem ambire non dubitaverit. Fuit is ob familiae suae inopiam a defuncto Vicario Apostolico primum in secretarium adoptatus, dein titulo Missionum ad sacros ordines promotus et tandem ab eo paucis horis ante obitum canonicatu ad S. Crucem hac aestate donatus, in cujus annis carentiae adhuc est constitutus, proinde liquet, quod quamvis perquam laudabilis vitae sit, cum dignitatis Episcopalis decore et decentia aliis praeesse et prodesse nequeat. » — Die beiden Briefe in Archivio Nunz. Colonia 32.

Je tremble en faisant réflexions sur toute l'étendue et l'importance des fonctions de cet Vicariat, qui renferme dans son diocèse 22 abbayes et couvens, situées dans les Eelectorats et Duchés acatholiques de Brandebourg, de Saxe et de Brunswic. Mais j'avoue aussi, que la confiance dans la grace divine me fait reprendre des forces nouvelles en face de la carrière, qui s'ouvre à mon zèle, d'opérer du bien, en faveur de la Catholicité de ces pays, moyennant un zèle raisonnable, une modération prudente, et surtout une régularité de mœurs et de doctrine exemplaire et conforme aux préceptes de notre divin Instituteur.

Il est plus facile, il est vrai, de reconnoitre les devoirs de son état que de les accomplir — et ce pourroit bien être le cas où me répéter cette vérité. Cependant j'ose bien me flatter aussi, qu'un age de 40 ans accomplis — quelqu'expérience dans les affaires politiques, pratiquée depuis 10 ans à la Cour de Vienne en commision de feu le Cardinal de Hutten et les princes de Hildesheim, Paderborn et Bâle actuellement regnans, dans trois séjours successifs — et enfin la fréquentation du consistoire et conseil écclésiastique de de l'Evêché de Spire pendant près de 5 ans, joints à des observations faites en différentes occasions, comment en agir avec les cours et ministères protestans — j'ose me flatter, dis-je, que tout ceci, joint au bons conseils de Mgr. le Prince-Evêque de Hildesheim, dont j'aurois l'avantage de receuillir toujours les avis étant fixé à Hildesheim, pourroient bien me mettre en état, de remplir avec dignité et exactitude les devoirs du ministere en question.

Voici, Monseigneur ! l'exposé naif des motifs, qui me font prendre la résolution de m'adresser à Elle, comme Nonce Apostolique dans ces contrées de l'Allemagne, pour offrir au S. Siège mes très humbles services, et de Lui faire en cette rencontre le sacrifice de mes foibles talens si bien que mes intérêts domestiques, dont le bienêtre provient de ses bienfaits.

Pour en donner une preuve à Votre Excellence, je m'engage de vouloir me charger gratis des fonctions de ce ministere, en cas que le Souverain Pontife veut bien se charger seulement du remboursement des fraix, port de lettres et autres dépenses necessaires à faire dans l'exercice de cette jurisdiction vicariale, et puis de faire parvenir aux Chapitres de la Cathédrale de Spire, et de la Collègiale d'Odenheim une bulle dispensatoire de la residence annuelle, dont l'une exige 134 et l'autre 42 jours.

Enhardi par les bontés, que Votre Excellence me témoigna dès que j'eus l'honneur de faire Sa connoissance à Rome dans l'année 1756,

je La supplie, de vouloir bien être le porteur de parole pour moi à Rome, ou du moins de m'enseigner, comment m'y prendre pour faire parvenir mes respectueux offres au Saint Père. Persuadé que Votre Excellence interprétera en bien ma liberté en faveur du motif, il ne me reste qu'à Lui réiterer l'assurance de l'hommage le plus parfait, avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monseigneur
de Votre Excellence

A Hildesheim
le 6 de juillet 1779

le plus humble et obeissant
serviteur Joseph de Berlodingen
Chanoine de Hildesheim, et de Spire.

Nr. 2

Beroldingen an Nuntius Bellisomi.
(*Archivio della Nunziatura di Colonia 32*)

Monseigneur !

Je reviens à Vous une seconde fois, Monseigneur ! pour Vous dire, que le Prince-Evêque de Hildesheim, qui me conseilla de me mettre au rang des compétens pour la place de Vicaire Apostolique per Septentrionem [1] et Saxonium superiorem et inferiorem, a eû en même tems la bonté de me donner l'assurance de sa nomination à son suffraganeat in pontificalibus avec les appointemens ordinaire de 600 écus.

En me faisant part de cette resolution, il me conseilla de ne point la faire transpirer à la Cour de Rome, dans la vue d'en obtenir de cette façon une diminution grande ou totale sur les fraix d'expédition et les autres taxes, en cas qu'Elle daignat me confier leVicariat en question avec titre et caractère d'évêque.

A plus de reflexions, j'ai crû ne devoir rien Vous cacher, Monseigneur, et cela d'autant plus, que la Chambre Apostolique de Rome sentira sans doute, que eû égard à mon offre de servir gratis, je puis attendre de sa part un sacrifice réciproque de ses intérets.

[1] Durch den Tod des Bischof von Tempe i. p. i., Joseph Franz Graf von Gondola am 5.3.1774 war auch das Apostolische Vikariat des Nordens neu zu besetzen. Durch päpstliches Breve vom 19.7.1775 wurde Fürstbischof Friedrich Wilhelm als Nachfolger Gondolas zum Apostolischen Vikar des Nordens ernannt. METZLER 157.

On convient unanimément ici, qu'il seroit peu salutaire de laisser la place en question longtems vacante et qu'une visitation générale de tous les couvens et endroits remarquables, qui relevent de ce Vicariat, sera la premiere fonction indispensable du nouveau vicaire, puisque les catholiques si bien que les premiers magistrats protestans de ces pays ont longtems désiré ardemment du vivant de Monseigneur Sierstorpff, qu'il s'y porte une fois en personne pour lever les discussions, survenues en plusieurs endroits entres les écclesiastiques desservans les paroisses et leurs paroissiens catholiques. Mgr. Sierstorpff, homme irresolû, timide de caractère, souvent malade et aimant ses aisances, recula cette besogne d'un terme à l'autre, jusqu'à ce que la mort l'en empecha pour jamais [1].

Tout les ans, en passant par Gottingen, ville hannovrienne avec une université protestante, qui attire dans ce moment d'illusion beaucoup d'étudians catholiques, et où par consequent il devroit s'y trouver un écclesiastique sans reproche, j'entends des plaintes amères contre le curé, seul pretre qui s'y trouve [2], et je sais d'autre part, qu'ils se commettent souvent des scandales dans ces abbayes isolées et presqu'inconnues de leur premier Pasteur. J'en alléquerai un seul exemple de l'année passée, où dans une abbaye près de Halberstatt le confesseur des religieuses se battit à coup des poings avec le gardeur des porcs du couvent à la grande édification des protestans, qui entourent les murs de ce lieu sacré.

Puis-je omettre enfin de Vous dire, Monseigneur ! sans en courir la suspicion d'une présomption la plus outrée, que le public d'ici, accoutumé d'ancien tems de voir un chanoine de Hildesheim revêtu de cette commission apostolique — cette ville se trouvant au centre des provinces, qui forment la diocèse de ce grand Vicaire — paroit vouloir m'attribuer, comme second chanoine-prêtre de cette cathédrale, la capicité de remplir cette charge et assez de biens pour pouvoir en soutenir la dignité.

[1] Beroldingens Urteil über Francken-Sierstorpff ist hier nicht durch irgendwelche Absichten bestimmt, sondern entspricht dem Bild, das wir aus anderen zeitgenössischen Zeugnissen, dem Briefwechsel des Weihbischofs mit dem Kölner Nuntius und seiner Tätigkeit als Apostolischer Vikar gewinnen können. Auf die im Archiv der Kölner Nuntiatur aufgefundene Korrespondenz Francken-Sierstorpffs mit den Nuntien Lucini und Caprara komme ich an anderer Stelle zurück.

[2] Über den katholischen Pfarrer in Göttingen vgl. auch die Klage des Fürstbischofs von Hildesheim in einem Brief an Bellisomi vom 4.12.1780 : « Contra eum, qui nunc ibi Pastorem egit, variae ad me querelae novissime delatae sunt, ita ut quendam, qui in veritatem expositorum inquirat, illuc ablegare brevi debeam. » Als neuen Pfarrer will er nach Göttingen den z. Zt. in Stralsund wirkenden tüchtigen Karmeliten Martin Effertz schicken.

Seroit-ce un clin d'œil de la Providence, que cette voix du public, qui me porte moi même à rechercher une place, qui bien loin d'être lucrative, exige de la vigilance et du travail ? Seroit-ce la Providence, qui m'a fait desirer de trouver occasion d'employer mes foibles talens à l'avancement de la vraye religion, des bonnes études parmi le clergé, des bonnes mœurs parmi tout le monde surtout par une institution chretienne de la jeunesse, ce qui m'est depuis longtems le plus à cœur, et que l'on me dit fort négligée dans la pluspart des endroits de ce diocèse, subjugé des hérétiques ?

Voyons ce que prononcera là-dessus l'interprète de cette sainte Providence — le Saint Siège de Rome, à la décision du quel je m'abandonne avec toutes mes facultés tant intellectuelles que pecuniaires.

Je suis, Monseigneur ! avec le dévouement respectueux

De votre Excellence

A Hildesheim
le 12 de juillet 1779

le très humble et très obéissant
serviteur Joseph de Beroldingen

Nr. 3

Beroldingen an Bellisomi
(*Archivio della Nunziatura di Colonia 32*)

Monseigneur !

La confiance, que Votre Excellence veut bien mettre en moi, m'est extrêment flatteuse. Trop heureux, si par la suite du tems je trouve moyen de Vous prouver, Monseigneur ! que je n'en suis pas indigne. Etant du reste eû égard à ma sollicitation, aussi éloigné d'ambition que de cupidité pecuniaire, et généralement mes intentions étant purs, je puis attendre avec tranquilité la decision de la Providence, énoncé par l'organe de celui, qui tient si dignement les Clefs de St. Pierre[1]. Venir d'ailleurs

[1] Die Besetzung des Vikariats für Ober- und Niedersachsen zog sich nicht zuletzt aus politischen Gründen lange hin. Maßgebend war der Einfluß Maria Theresias. METZLER 140. — Bernard Herfeldt schreibt am 14.10.1779 an Nuntius Bellisomi : « ... Nihil certi adhuc hic de electione novi Vicarii Apostolici constat... Interim, forte etiam non sine fundamento, valde suspicatur, S. Sedem communicato consilio cum Augustissima Aula Viennense in hac electione procedere, eo quod Ecclesia catholica et tota Missio Hannoverana... maxima ex parte ab Aula Viennensi fundata est. Tres ibidem existentes missionarii accipiunt annue ex banno Viennensi ut vocant mille Imperiales, sive 750 scuta. » (Archivio Nunz. Colonia 32.)

en rélation avec Votre Excellence seroit en même tems un accomplissement de mes desirs et un soulagement de mes travaux, puisqu'il n'y a sortes de sentiment et de confiance, que je ne mette dans les qualités de Votre Cœur et Votre Esprit, étant de si longtems avec le devouement le plus respectueux

Monseigneur

A Hildesheim
le 25 de juillet 1779

Votre très humble et très obéissant
serviteur le Chanoine de Beroldingen

Nr. 4

Beroldingen an Nuntius Bellisomi.
(*Archivio della Nunziatura di Colonia 51*)

Monseigneur,

Le conseil impérial aulique de Vienne a porté le 31 du mois de Sept(embre) passé, une sentence dans une cause du grand chapitre de Saltzbourg, qui me paroit mériter l'attention du S. Siège. La sentence entière est lonque et indifférente à cet égard dans tous ses articles hormis le quatrième, que j'ai traduit littéralement en Latin, et que je Vous prie, Monseigneur, de parcourir préalablement. Le voici :

> Cumque 4° in decursu praesentis dissensionis innotuit, quod Capitulum Salisburgense, post rite factam Electionem, Archiepiscopum suum ab administratione regiminis temporalis retinere in usu habeat, negotia omnia, quemadmodum sede adhuc vacante pertractet, quin imo hucusque causa sit, sub praetensivo titulo : *canonicos capitulares archiepiscopalis territorii dominos haereditarios esse*, neolecto Archiepiscopo administrationem regiminis et usumfructum regalium illi annexorum non nisi post obtentam confirmationem pontificam concedere : hinc Sacra Caesarea Majestas abusum hunc suis juribus derogatorium hisce justissimo nutu tollere statuit, praefato capitulo injungens, ut imposterum Archiepiscopum suum neoelectum, post concessum ipsi absque Commissario Caesareo regiminis et regalium administrationem ab illius exercitio cohibere non praesumat.

Jusqu'à ce jour on étoit d'opinion en Allemagne, que dans les vacatures d'Evéchés le siège épiscopal restoit effectivement vacant jusqu'à la notification de la Bulle de confirmation.

On se fondoit dans cette persuasion sur le passage suivant des Concordats de la Nation allemande, faits avec le Souverain Pontife Nicolaus V. l'année 1448. Il dit :

Item in ecclesiis metropolitanis et cathedralibus, etiam Apostolicae Sedi immediate non subjectis, fiant electiones canonicae, quae ad Sedem Apostolicam deferantur, quas etiam ad tempus constitutum in constitutione Nicolai, quae incipit Cupientes, Papa expectet. Quo facto si non fuerint praesentatae, vel si praesentatae minus canonicae fuerint, Papa provideat ; si vero canonicae fuerint, Papa eas confirmet, nisi ex causa rationabili et evidenti, et de fratrum consilio de digniori et utiliori persona duxerit providendum [1].

Rien de si clair par ce passage, que le droit du S. Siège d'examiner la légalité de l'élection, et de la casser au cas, qu'elle ne fut trouvée canonique, ou bien, qu'elle fut tombée sur une personne notairement indigne d'une pareille place.

Or à quels inconveniens de toutes espèces ne doit on pas attendre, si celui, qui vient d'être élu légitimement ou non, cas sur lequel les chapitres ne peuvent point prononcer, si le nouvel élu, — dis-je —, obtient d'abord par le Commissaire impérial (auquel le grand chapitre a coutume de notifier sur le champ l'élection) la possession du principauté annexé à l'éveché, en lui conférant la faculté de s'emparer d'abord des rênes du gouvernement, et d'administrer l'éveché à son plaisir ?

Supposons, — et nous pouvons hardiment le supposer, puisque nous en avons des exemples —, supposons, que le nouvel évêque commence d'abord à faire des cassations, des avancemens ou bien des deplacemens parmi les officiers de justice ou de finances de l'éveché ; — supposons, qu'il nomme de ses creatures aux places vacantes, qu'il entreprenne de nouveaux batimens somptueux, qu'il commence d'abord à se meubler de nouveaux conformément au goût à la magnificence ou à la futilité du siècle, qu'il fasse de nouvelles levées de soldats, ou qu'il dispose autrement des sommes délaissées par son prédecesseur. — Supposons ensuite, que son élection soit reconnue illégale à Rome — que l'on parvienne à deterrer, qu'un couple de chanoines on été dupés de leurs voix : cas si ordinaire, ou bien que Simon se soit mélé du jeu, ou que d'autres parts des preuves d'indignité se soient manifestées tellement, que le S. Siège fidel aux saintes constitutions canoniques, se trouve necessité

[1] Vgl. die Ausgabe des Wiener Konkordats bei A. Mercati, Raccolta di concordati su materie ecclesiatiche tra la S. Sede e le autorita civili (Roma 1919) 179. Ferner H. E. Feine, Die Besetzung der Reichsbistümer vom Westfälischen Frieden bis zur Säkularisation. = KR Abh. hrsg. v. U. Stutz 97/98 (Stuttgart 1921). H. Raab, Die Concordata Nationis Germanicae in der kanonistischen Diskussion des 17. bis 19. Jahrhunderts. Ein Beitrag z. Gesch d. episkopalistischen Theorie i. Deutschland. Erscheint als H. 1 der Beiträge z. Gesch d. Reichskirche i. d. Neuzeit hrsg. v. L. Just.

de faire une declaration cassatoire de l'élection, quel embarras, quelle confusion, quelles pertes n'en naitroient-elles point ! Quelles difficultés y auroit-il de désemplir le siège épiscopale socitté par un tel indigne.

L'usage, dans lequel sont plusiers grands chapitres de L'Allemagne de continuer à administrer l'évêché-principauté même après l'élection et jusqu'au moment de la confirmation déclarée au chapitre, peut-il donc être regardé pour une instrusion, une arrogance, un envi de regner et de se soustraire à l'autorité du Chef du S. Empire, comme la sentence ci dessus mentionée paroit l'insinuer ? Cet usage ne doit-il pas plutôt être considérée comme moyen d'entretenir l'ordre des choses, comme une demonstration du respet et de la soumission dues au S. Siège, et surtout comme une necessité juridique, afin de conserver au Pape le droit, et le tems necessaire à faire des recherches sur la validité de l'élection.

N'est-il pas à craindre, que peu à peu les nouveaux-élus se prévaudront de la possession obtenue par le Commissaire impérial [1] pour ommettre de solliciter leur confirmation auprès du S. Siège de Rome ? Ou bien l'exigera le droit, et comme une suite necessaire de la possession, où il a été mis par le Chef du S. Empire ? Au moins cela pouvait-il faire naitre des contestations désagréables, que selon moi, on n'a jamais eû tant de raisons d'éviter que dans le siècle, auquel nous vivons.

En considérant la chose sous ce point de vue, qui me paroit le véritable, rien ne me paroitroit moins déplacé dans ce moment-ci, que de faire des représentations à la Cour de Vienne de la part des chapitres d'Allemagne, soutenus par des instances pareilles faites par la Cour de Rome, ou bien de la Cour de Rome, assisté par les chapitres de l'Allemagne. On a souvent vû des décisions du Conseil impérial-aulique, qui ne regardoient pas absolument la judicature civile, reformées par la Chancellerie de l'Empereur. Or ceci étant plutôt un cas de police, des représentations pareilles, qui feroient un peu réfléchir sur les inconveniens, qui pourroient naitre de la disposition du Conseil aulique, pourroient peut-être la redresser, et laisser les choses sur le pied, ou elles sont.

Je m'abstiens dire d'avantage parceque Votre Excellence n'a point du tout besoin de mes conseils. Je voudrois seulement que, non obstant que je me suis fait rayé à Rome de la liste des compétens pour le Vicariat Apostolique de la Basse-Saxe [2], aimant mieux conserver ma

[1] Über Rechte und Funktionen der kaiserlichen Wahlkommissare vgl. FEINE pass.

[2] Daß Beroldingen auch noch andere Gründe bewogen, seine Bemühungen um das Apostolische Vikariat einzustellen, ist höchstwahrscheinlich. Er dürfte damals bestimmt die Aussichtslosigkeit erkannt haben, gegen den von Maria

liberté et le repos de mon ame, en continuant de passer mes jours au seins des études — je voudrois, dis-je, que Vous regardiez, Monseigneur ! cette notice comme une preuve de mon empressement à concourrir au bien public en gènéral, et à celui du S. Siège en particulier, auquel je suis et serai toujours aussi dévoué, que je serai attaché à la Personne de Votre Excellence, que je prie d'oser de Lui renouveller mes très humbles hommages à l'occasion du renouvellement de l'année, et d'être assuré du profond respet, avec lequel j'ai l'honneur d'être

A Spire
le 8e de Decembre 1779

Votre très humble et très obeissant
Serviteur Joseph de Beroldingen

Nr. 5

Beroldingen an Kardinal Boncampagni
(*Nunziatura di Colonia 308*)

Eminentissime Prince !

Mr l'Abbé Bonfiglioli [1] m'ayant fait connoitre, que Votre Eminence me permettoit d'oser de Lui addresser une lettre, j'embrasse avec empressement cette occassion pour Lui communiquer quelqes vues, tendantes au bien commun de notre Allemagne et de l'Eglise catholique.

Mais avant tout autre chose, je réiterai ici que j'ai déjà exposé à Mr l'Abbé Bonfiglioli rélativement à la joye expressive et amicale, que j'ai vû naitre dans la personne de S. A. Mgr le Duc regnant de Brunswick, quand, l'été passé, j'eus l'honneur et l'avantage de Lui annoncer le premier la nouvelle recemment arrivée de Rome du choix, que Sa Saintété a fait de Votre Eminence pour son premier Ministre.

Je blesserois à coup sûr la modestie de Votre Eminence en répétant au long les expressions, par les quelles cet grand homme, qui joue certainement un role distinqué dans le maniment des grands intérêts de l'Europe — surtout aujourd'hui — témoigna son approbation, sa satisfaction et sa joye même sur cet événement.

Theresia protegierten Fürstbischof von Hildesheim und Paderborn zum Zuge zu kommen. Sechs Wochen später — am 17.1.1780 — nahm schon die Propaganda den Plan der Kaiserin an, das Sächsische Vikariat mit dem Nordischen in der Hand Friedrich Wilhelms von Westfalen zu vereinigen. METZLER 159.

[1] Bonfiglioli war als Agent von Kurtrier in Rom tätig. Er stand auch im Dienst des Herzogs von Württemberg. Biographische Einzelheiten ließen sich nicht feststellen.

Ce fut déjà alors, que ce Seigneur me fit connoitre en partie et decoursivement combien il croyoit voir s'alterer les ressorts intimes de la constitution germanique, si les Allemands catholiques se detachoient trop de la subordination et de leurs liaisons avec le Siège Apostolique. Il me fit déjà entrevoir alors la froideur qui commençoit à naitre entre La Cour de Vienne et le plus puissant Archévêque de l'Allemagne, premier Electeur et Chancellier né de l'Empire : froideur, qui se manifesta depuis avec tant d'éclat par l'accession de cet Electeur à l'union de plusieurs princes allemands pour prouver et soutenir l'inadmissibilité de l'echange d'une aussi grande province que l'est la Baviere contre un pays éloigné et situé quasi hors des limites de l'Empire allemand [1].

Favorisé comme je l'ai été deux fois par la Cour de Rome pour mon établissement, parce que je Lui dois les deux prébendes cathédrales de Spire et de Hildesheim, je vois, — de même, que plusieurs autres personnes sensées et tranquilles — depuis longtems, avec peine les entreprises de la Cour de Vienne, et de ce même Electeur de Mayence, chacun de son coté contre les droits anciennement établi de la Cour de Rome.

Je me tairois volontiers encore sur les voyes ouvertes, et raisonnées au moins d'une certaine maniere, si ne voyois clairement la détermination prise d'aliéner les esprits du Siège de Rome, et de lui donner de l'avilissement auprès du public. Le *Journal ecclésiastique* [2], écrit en lanque vulgaire, qui se débite depuis deux ans à Mayence sous censure et approbation de cette cour, manifeste palpablement par bien des passages, de quoi il s'agit. *On veut diviser et établir une demi douzaine de Pontificats suprêmes en Allemagne.*

J'ai déjà fait connoitre ceci en plusieurs de mes lettres à M^r l'Abbé Bonfiglioli. C'est ce qui peut l'avoir engagé à en parler à Votre Eminence, et ce que me procure l'avantage d'oser lui offrir mes tres humbles services en toutes les occurrences, et de soumettre à ses yeux clairvoyans quel-

[1] Über das Niederländisch-bayrische Tauschprojekt von 1784/85, auf das Beroldingen hier anspielt, vgl. L. JUST, Der aufgeklärte Absolutismus. Handbuch d. deutschen Gesch. 1, II, 4 (1952) 112 f. mit weiteren Nachweisen. Die beabsichtigte Erwerbung Bayerns durch Joseph II. führte zur Gründung des Reichsfürstenbundes, dem auch der Reichserzkanzler, der Mainzer Kurfürst Friedrich Karl v. Erthal, beitrat. Hierzu K. G. BOCKENHEIMER, Kurmainz im Fürstenbunde. = Der Katholik Jg. 84 (1904) bes. 225 ff., 241 f. H. TÜMMLER, Carl August v. Weimar. Polit. Briefwechsel 1² (1954) pass.

[2] Gemeint ist damit das Religionsjournal des Mainzer Exjesuiten Goldhagen. JOH. HOMPESCH, Goldhagens Religionsjournal. (Phil. Diss. Köln 1923, Maschschr.)

ques idées, qui me paroissent pouvoir contribuer à la conservation de l'ancienne dévouement respectueuse de la Nation allemande pour le S. Siège: respect, qui vacille déjà tout partout pour ne pas dire d'avantage, et qu'il est tems de soutenir, pour ne pas le voir bientôt s'écrouler irréparablement.

Il m'a toujours parû que l'on eut trop peu instruit à Rome, de ce qui se passe d'essentiel et de tirant à consequences dans les pays étrangers, surtout dans notre Allemagne [1], dont la grande étendue, la constitution baroque, ou pour le moins singulière, et surtout la grande et totale division d'interêts de ses divers états forment une étude presqu'inextricable pour les personnes même, qui l'habitent.

Du tems passé ce peut avoir été autre chose ; mais dans cette époque de vicissitudes, d'oscillation de principes, de mauvais exemples, et de convoitise auprès une liberté parfaite et abitraire, il est, ce me semble, plus necessaire que jamais de suivre le cours d'affaires et *surtout des opinions en voque dans notre pays d'une province à l'autre*, à fin de pouvoir obvier à tems aux préjudices souvent irreparables, quand une fois ils ont pris profondement racines.

Il seroit par consequence essentiel, selon moi, de faire observer la marche des études, que font les jeunes écclésiastiques dans les diverses universités et seminaires catholiques de l'Allemagne, d'où l'on s'appercevroit facilement de l'esprit des opinions, et de la croyance, que l'on veut accréditer parmi le peuple si bien que parmi les gens de lettres de tout état. Jadis ce furent les moines, que l'on peut employer. Mais aujourd'hui un simple scholastique jugeroit mal à coup sûr, et il faut un connoisseur des hommes, des affaires et du monde pour prendre en ceci le service, que l'on a en vue.

Il est vrai, qu'une lecture suivie et éclairée des productions littéraires de nos catholiques, surtout des journaux, écrits dans les pays catholiques, qui annnoncent des ouvrages, et *qui les jugent*, peuvent aider beaucoup à cette investigation. Voilà pourquoi j'ai proposé à L'Abbé Bonfiglioli de faire traduire au moin le Journal écclesiastique de Mayence, qui seul déjà prouve beaucoup.

Instruit, que Votre Emminence approuve mon dessein, j'ai déjà

[1] Eine häufig wiederkehrende Klage nicht nur in der aufklärungsfreundlichen und episkopalistischen Literatur, sondern auch in den Korrespondenzen der deutschen Bischöfe mit Rom. Daß sie nicht grundlos war, bezeugen die Kölner Nuntien selbst, wenn sie sich über die mannigfachen Schwierigkeiten beklagen, sich in den deutschen Verhältnissen zurechtzufinden.

engagé un couple de religieux sensés d'en traduire une partie, ou au moins d'en extraire sous ma direction les passages interessans, qui peuvent donner des lumières là-dessus. Je produirai en son tems leur travail à Votre Eminence, si Elle me le permet [1].

En attendant d'autres idées me roulant par la tête, que je ne crois pas tout à fait indignes de la considération de Votre Emminence.

Après la rupture de presque toute la liaison entre le S. Siège et les pays héréditaires de la Maison d'Autriche, une grande partie de l'Allemagne oubliera bientôt presque toute sa connexion naturelle avec le Chef de l'Eglise, puisqu'elle voit son Souverain en exercer la fonction. Le mauvais exemple est vénimeux, et déjà l'on voit des chefs de provinces catholiques de l'Empire, écclesiastiques et séculiers, avoir envi et faire mine de vouloir se soustraire à la même autorité, et de vouloir s'arroger les mêmes droits, trop commodes pour quiconque aime le pouvoir abitraire : pente, sur laquelle nous voyons tous les jours les souverains plus au moins incliner. — Bientôt, si l'on n'y prend garde, un évêque après l'autre se séparera tant qu'il pourra du Chef de l'Eglise — et pour faire chez lui le Souverain Pontife, — et ceci ne paroit plus être une simple présomption.

Encore une fois : l'exemple est épidémique. La majeure partie est-elle une fois gagnée, que fera le reste ? Pourra-t-il oser être constant et ferme, s'il veut éviter le ridicule, crainte qu'il surpasse le plus souvent toute autre considération ? — Je vois par ceux voyes, avancer à grands pas la séparation presqu'entiere de la respectable Eglise allemande du Chef-Lieu de l'Eglise catholique, si l'on n'y trouve remède.

Mais je crois, que ce remède est encore trouvable et même facilement. Voici, Eminentissime Prince ! mon simple raisonnement.

Il n'y a pas encore fort longtems, que les Evêques allemands étoient presqu'unanimément, singulièrement attaché à la Cour de Rome. Je dois l'attribuer en plus grande partie à l'usage, subsistant alors, d'envoyer presque toute la noblesse allemande à Rome, pour y faire ou pour y achever leurs études, la plupart au Collège de St. Appollinaire. C'est là, quelle puissa les principes de cet attachement inviolable, que contracte si facilement une jeunesse bien née, et reconnaissante. La lanque italienne

[1] In verschiedenen Bänden des Archivio della Nunziatura di Colonia finden sich umfangreiche Übersetzungen aus dem Religionsjournal von Goldhagen, der Mainzer Monatsschrift von geistlichen Sachen und anderen kathol. Zeitschriften, die im Auftrag Beroldingens angefertigt sein könnten. Daß es sich dabei nicht um das übliche Informationsmaterial der Kölner Nuntiatur handelt, geht aus Umfang, Anlage, Schrift usw. klar hervor.

devint par là la lanque des cours écclesiastiques allemandes, dont la francaise a pris aujourd'hui la place. On se rappella toute sa vie au plaisir et chaleur le beau climat de l'Italie — les merveilles, que l'on y avoit vû — les connoissances, que l'on y avoit faites — et l'on étoit plus Italien qu'Allemand et surtout très romain.

Aujourd'hui, que les mœurs ont si prodigieusement changées — que les Jésuites ne dirigent plus assez despotiquement les parens pour les engager d'envoyer leurs enfans à Rome et qu'au contraire, par dépit, ils les en détournent, s'ils en ont le pouvoir, — il est très rare de voir aller à Rome les gentilshommes des meilleures maisons que l'on connoit en Allemagne sous la dénomination des *maisons chapitrables* puisqu'elles seules peuvent peupler les Eglises cathédrales, et par consequent aspirer chez nous au rang de Prince-Evêque, Archévêque ou Electeur écclesiastique.

Faciliteroit-on à cette classe de la nation la route pour Rome d'une maniere convenable à nos tems, nos mœurs, notre temperament ammollis, je pense que l'on reverroit en peu à Rome la fleur de la jeunne noblesse allemande. Les ensoigneroit-on là, les cajoleroit-on : je pense, que l'ancien attachement des Allemands pour la Cour de Rome seroit bientôt rétablie.

Or selon moi, il ne faudroit pour cela qu'une polite réforme, très peu essentielle du Collège germanique de S. Appollinaire, qui a depuis quelques tems tellement perdu sa représentation, qu'il est très rare, d'y voir les gens de destination, au moins pas de tous les cercles de l'Empire.

Votre Emminence le pardonnera-t-Elle à mon ingénuité et à mon zèle pour le bien commun de Lui exposer, ce que je desirerois devoir changé dans ce Collège pour atteindre mon but ?

Je désire une reforme dans *l'habillement*, une reforme dans la *discipline claustrale*, et une reforme dans les *études*.

Je reforme l'habillement, et je lui substitue l'habillement de prêtre séculier ordinaire, parceque cette soutane rouge-fanée et gossière déplait au jeune homme bien né, habitué à être habillé proprement et à avoir les cheveux arrangés à l'usage du tems en y entrant.

Je reforme *la discipline claustrale*, parceque notre jeune noblesse de 16 à 20 ans, pour avoir eû antérieurement une éducation entièrement differente — car on ne l'éduque plus nulle part dans les collèges — n'est pas faite à une vie pareille. Je ferois observer un ordre exact dans ce collège, mais je les laisserois fréquenter tour à tour et 4 à 4 dans une

carosse de la maison les grandes assemblées publiques et géneralement les sociétés plus illustres de Rome. Les parens des jeunes gens contribueroient certainement volontiers au payement de ce carosse, moyennement quoi ils se verroient distinqués des autres collegiaux, et apprendroient à se former pour la société.

Je reforme encore les *études*, que l'on fait encore faire dans ce collège. C'est à la Théologie spéculative, et à la Casuistique, que l'on s'y attache principalement. Ne voudroit-il pas mieux que de futures évêques de cette consideration, qui trouvent toujours assez de théologiens de metier autour d'eux, posent les fondaments de leurs connoissances sur une *Philosophie, non scholastique, mais féconde et solide, telle que l'est celle d'Antonius Genuensis* [1] et qu'ils partent de là pour une *Théologie dogmatique* tellement abrégée et exempte de superfluités, qu'elle n'absorbe pas tout leurs tems, et qu'il en reste pour le *Droit canonique universel, joint à l'histoire écclésiastique* qui devroit en faire la base. Je remplirois enfin leurs tems d'un cours sur *l'histoire et les antiquités romaines* avec une manducation au goût des Anciens, afin qu'ils sachent au moins, ce qu'ils voyent de leurs yeux, et qu'ils ne s'en retournent pas chez eux aussi parfaitement ignorans sur ces matières aussi agréables qu'instructives, comme on voit retourner tous ceux, qui sortent de ce collège scholastique et monacal.

Je suis persuadé, que Grégoire XIII [2], ce bienfaisant fondateur de cet Institut, anciennement si salutaire, céderoit aujourd'hui lui-même au changement des tems et des mœurs, et qu'il dirigeroit les choses de façon, que son *Grand But* ne se perde pas totalement par une attachement aveugle aux anciens usages, et par cette crudélité commode, qui se laisse induire à croire, que pourvu que l'*extérieur* se conserve, tout est en ordre, et va son bon chemin.

Ces changemens une fois arrêtés, il faudroit, je crois, en faire part le Président de ce Collège [3], ou par un de ses protecteurs pourprés eux même aux évêques, et aux chapitres des cathédrales d'Allemagne. Je n'ose

[1] Antonius Genuensis (vgl. H. Hurter, Nomenclator literarius theol. cath. V [1911] 68 f.) verfaßte u. a. Disciplinarum metaphysicarum elementa (1743). Elementorum artis logico-criticae (1745). Istituzione di Logica (1766). Universae christianae theologicae elementa dogmatica, historica, critica (1771-1778).

[2] Steinhuber I, 89-192.

[3] Präsident des Kollegs war damals Giovanni Castiglione. Steinhuber II, 185. Dort auch weitere Einzelheiten über den Geist und die Zustände im Kolleg während der letzten Jahre vor der Revolution, die das von Beroldingen gezeichnete Bild ergänzen.

douter un instant, que de cette manière on verroit accourir bientôt à Rome la fleur de la noblesse allemande, l'espérance de nos églises, laquelle un peu cajolée et distinquée en minuties, mais surtout pourvue des benefices dans les occurrences, se rattacheroit bientôt à la Cour de Rome, et en feroit les champions dans les rencontres

J'aujouterois volontiers encore quelques observations analoques à mon sujet. Mais ayant déjà sans cela pardon à demander à Votre Eminence de ma longeur, je romps le fil de ma dissertation trop heureux, si Votre Eminence y rencontre une partie de mon zèle pour le bien général de l'Eglise et de ma Patrie, et si Elle rend justice à mon empressement de pouvoir contribuer à l'avancement des bonnes choses, et à leur restauration parceque par bien plus d'une raison, je les trouve dans un état très critique et *periclitant.*

Voilà mon seul but, et le seul intérêt, qui me guide si ce n'est encore celui de pouvoir témoigner à Votre Eminence l'envi, que j'ai, de La convaincre des grandes espérances que j'ai des effets de Son ministère, et de la vénération profonde avec laquelle je suis

Monseigneur
De Votre Eminence

A Spire
le 21 de Jan. 1786

Le trés humble et très obéissant serviteur, le Baron de Beroldingen, Chanoine de Spire, Hildesheim, et Odenheim

Nr. 6

Konzept des Antwortschreibens von Kardinal Boncampagni an Beroldingen.
(*Nunziatura di Colonia 308*)

A Mgr le Baron de Beroldingen Chanoine de Spire, Hildesheim, et Odenheim. A Spire.

Vous ne m'accuserez, j'espère, d'incohérence, si au moment que j'ai sollicité Votre correspondence, je me suis rendu coupable d'un si long delai pour repondre à Votre charmante lettre de 21. Janvier. Sorti de Rome de mes plus jeunes ans, et environné à mon retour par un torrent d'affaires, que je ne connoissois querre, j'ai eu à peine le tems

de me reconnoitre, et il m'en faut encore beaucoup avant, que je connoisse mon pays natal et la situation desolante de cette cour, et ce qui plus est, de l'Eglise au moment, que l'on tappe les fondements de cette Eglise qu'on en envahit les droits, qu'on en détruit l'organisation et l'ensemble on a en adresssé, et les ames de semer la jalousie, et la mesintelligence entre les premiers magistrats et avec des autres anons pueriles en les flattant d'une independence absurde de leur Chef ont mis et leur Chef dans une situation la plus isolée et plus precaire. Je ne suis ni prevenu, ni entêté pour tout les droits, que la Cour de Rome a exercercé un tems ; mais la destruction de tous ces droits ensemble, la confusion ou l'aniantissement de toute subordination hierarchique, élevation de chaque pasteur de l'église, la faculté de dispenser, que tous auteurs recconnoissent comme *epicheiam* summi *Pastoris* rendue commune à chaque prélat, l'opinion ridicule, et absurde, que chaque évêque puisse à son gré modifier ou rediger ces lois émanées dans les conciles écuméniques ne peut se faire sans la réalité de schisme, et sans le dogme de Moschenius que la forme et la police de l'Eglise est abritaire et sujeté à la volonté des princes. Mais comment parer ce torrent, qui nous engloutit, et nous entraine ? Je ne sçais pas M^r. et je n'y vois des resources humaines. Il y a 40 ans, que nous avions sçu démêler le goût du siècle et nous occuper des études qui devenoient à la perte, et que l'esprit de seduction et de novation visoient à tourner contre nous, nous eussions produits des ouvrages raisonnés et raisonnables sur le droit public canon, et que nous eussions montré au monde, qu'il y a une police dans l'Eglise, cette police ne peut pas subsister sans avoir une législation, une cœrcition, des tribunaux et des juges dans sa propre constitution, peut être que l'enenmie ne seroit pas devenue predominante, et à sa foi tant entreprises destructives de tout ordre ne se seroient pas introduite, établies.

Quant à la reformation du Collège Allemand à Rome ce n'est pas douter qu'il y en auroient plusieurs à faire du coté des études ; et peut être que l'esprit clairvoyant du St. Père s'en occupe, mais je ne sçais si le plan de repandre cette jeunesse dans le monde entreroit dans mon plan.

Nous n'avons que trop d'exemples d'academies, qui admettent cette société dans leur jeunes clercs ; et il en resulte souvent, qu'ils perdent les mêmes, et toujours l'amour au travail ; mais M^r., n'avez Vous pas fait attention que c'est à l'éducation principalement que les uns de nos enemies se fixent, nous avons beau donner de l'effort à l'éducation romaine qui sera presque partout suspecte dans ce moment. Vous

m'obligerez infiment, Mr., en me procurant periodiquement une traduction fidèle de Journal de Mayence. Je ne sçais pas Vous expresser à quel point je sois penétré de respect et d'amitié pour Vous.

16. mars 1786. Le card.(inal) B.(oncampagni)

Nr. 7

Beroldingen an Kardinalstaatssekretär Boncompagni.
(*Lettere di Particolari 273, 143r-144v*)

Monseigneur !

Considérant les volontés de Votre Eminence comme des loix pressantes, je n'ai pas manqué de rapporter à Mr. le Coadjuteur des Mayence [1] les expressions amicales et affectueuses, qui se trouvent sur son compte dans la lettre, qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 3.e de Mai.

Voici maintenant, Monseigneur ! ce que cet estimable homme, sensible à la bonne opinion que Votre Eminence a de sa personne, vient de m'écrire en effusion de son cœur pacifique et porté à l'équité :

> « Le Cardinal Boncampagni est un homme à sentimens elevés, et de connoissances profondes. Dieu veuille, que Pie VI. suive toujours ses conseils. Union dans l'Eglise, propagation d'un Christianisme vrai et bienfaisant — sans superstitions — et le Suum cuique : voilà les objets pour le progres desquels tout le clergé, depuis le Pape jusqu'au dernier frère lai, devroient travailler. C'est alors, que le clergé deviendroit respectable, inebranlable dans la place, et généralement utile. Mais aussi longtems que l'on fait du tapage de tout coté pour des petits intérêts hierarchiques — aussi longtems que l'on ne s'attache qu'à des innovations — aussi longtems que l'on négocie l'assistance de l'une ou de l'autre puissance séculier ce qui au fond ne sert qu'à scandaliser le petit peuple chretien, que peut-on espérer ?
> Je ne m'ingérerai, ni me mettrai en avant dans aucune affaire de cette espèce ; mais j'aurai soin de conseiller, et de promover en toutes les occasions l'Equité, et l'Union dans l'Eglise. »

[1] Karl Theodor von Dalberg. — Vgl. außer den älteren Werken über Dalberg von Beaulieu-Marconnay, Hubert Bastgen jetzt Hubert Becher, Der deutsche Primas. Eine Untersuchung zur deutschen Kirchengeschichte in der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts. (Colmar o. J.) — Bezeichnend ist die Sympathie des reformfreundlichen Koadjutors für den der Aufklärung zuneigenden Staatssekretär.

Je ne doute, que Votre Eminence n'appercevra comme moi avec un sensible plaisir dans ce passage un langage moderé et sage, tel qu'il nous en faut dans les circonstances actuelles, et qui doit nous promettre un bel avenir. Ce Seigneur s'étant d'ailleur déjà emparé d'une main des rênes du gouvernement écclésiastique de l'Eglise de Mayence, et pouvant s'en emparer des deux quand bon lui en semblera, j'oserois garantir, que ce brave homme entretenu dans ces sentimens par une moderation sympathisante avec ses principes, et flatté par des attentions obligeantes, qui ne manquent jamais leur but sur des ames sensibles, comme la sienne, le pas d'éclat et les hostilités ouvertes du dernier tems ne se reproduiront plus sur les rives du Rhin.

J'ai vû avec peine — quoique je l'ai prévû, et que j'entrevois les raisons préponderantes — que Mr. le Coadjuteur de Mayence et de Worms [1] sollicité avec la plus grande vivacité et par une confiance très honorable pour Lui du Chapitre si bien que de l'Evêque de Constance pour se charger du rétablissement de cet Evêché délabré a été refusé à Rome, en ce qui regarde le brevet d'éligibilité. Je pense cependant, que cette bonne intention du Chapitre de Constance, cette necessité même de trouver quelqu'un, qui puisse assigner pendant quelque tems les revenues de l'Evêché à l'extinction de ses dettes, pourroit facilement s'accomplir moyennant une heureuse tournure, que l'on donneroit à cette affaire, en permettant au Chapitre de po*uvoir Lui abandonner l'administration* de cet Evêché, faculté que l'on pourroit renouveller de 6 à 6 ans. Je prévois cependant que la Cour impériale, ou plutôt autrichienne, ne se complairoit pas trop à cet arrangement, parceque l'influence de l'Electeur de Mayence déjà essentielle d'ailleur pourroit par là devenir incommodement grande, parceque l'Evêque de Constance est Directeur écclésiastique du puissant Cercle de Suabe.

Que Votre Eminence m'honore de ses ordres dans toutes les occurrences et qu'Elle ne trouvera personne, qui La servira avec plus de zèle et d'attachement, que celui, qui est avec la vénération la plus profonde

Monseigneur
De Votre Exellence

A Hildesheim
le 20 d'aout 1787

Le plus humble et plus obéissant serviteur
le Chanoine Joseph de Beroldingen

[1] Dalberg war am 5. Juni 1787 zum Koadjutor des Kurfürsten Friedrich Karl Joseph von Erthal in Mainz und Worms ernannt worden. Am 18. Juni folgte die Ernennung zum Koadjutor des Fürstbischofs Max v. Rodt in Konstanz.

Nr. 8

Beroldingen an Nuntius B. Pacca.
(*Archivio Nunz. di Colonia 49*)

Monseigneur !

J'ai tardé et vû les bontés de Votre Excellence pour moi, certainement trop longtems de Lui faire part de ma promotion à la dignité de Prévôt du Chapitre équestral d'Odenheim, immédiatement relevant du St. Empire, et qui me donne comme Etat de l'Empire germanique voix et séance, si bien à la Diète de Ratisbonne, qu'au Cercle du Haut Rhin, sur le Banc des Prélats souverains, et immédiatement sujets à l'Empereur [1].

Cette charge m'oblige en vertu des Concordats à rechercher la confirmation du Saint Siège.

Je l'ai fait, et la Bulle étant arrivée, il me tarde d'en payer l'expedition. Or Votre Excellence ayant peutêtre de l'argent à toucher à Rome, quelle devroit faire venir par lettres de change à Cologne, j'ai pensé, qu'il pourroit convenir de faire assigner 200 Ecus Romains à peu près à Mr. l'Abbé Bonfiglioli à Rome, et de m'indiquer l'endroit et la manière de remettre la somme à Votre Excellence à Cologne.

J'attendrai là dessus Sa convenience du changement de l'avis toutes les prosperités imaginables, des tems calmes et heureux, et une prompte délivrance d'un pays, qui ne savoit querre Lui convenir en ses circonstances.

Le bonheur me guide peutêtre dans le courant de l'année future à Cologne, en grande partie en vue de faire ma cour à Votre Excellence et de Lui porter moi-même les assurances fideles d'une vénération profonde, avec laquelle je suis et sera toujours

Monseigneur !
De Votre Excellence

A Spire
le 15 de Dec. 1790

Le très humble et très obéissant serviteur
Jos. de Beroldingen, Prévôt du Chapitre
Souverain d'Odenheim

[1] Vgl. außer Braubach und Winter noch A. Wetter, Die Säkularisation des Ritterstiftes Odenheim in Bruchsal. ZRG kan. Abt. VIII (1918) 149. E. Wallner, Die kreissässigen Reichsterritorien am Vorabend des Luneviller Friedens. MIÖG Ergbd. XI (1929) 699.